



TRANSPORT FRIGORIFIQUE

N°6 Jos Seylerstrooss

L-8522 Beckerich

(Luxembourg)

Tel : 00352 / 29.11. 02

Fax : 00352 26 62 08 21

WWW. Johndriege. Com

Beckerich le 01 Septembre 2017

Cher client,

A partir du 1<sup>er</sup> Avril 2016, la Belgique a appliqué le prélèvement automatique de la taxe kilométrique pour l'utilisation de l'ensemble de son réseau routier.

+ De 80% de nos transports sont directement concernés par cette mesure et ont vu leur tarif adapté en fonction de celle-ci.

Pour être parfaitement transparent dans la mise à jour de nos tarifs, nous continuerons à utiliser l'indice ITLB comme pour la taxe Diesel.

L'étude de l'ITLB démontre qu'une augmentation des Prix de revient du transport est à prévoir entre : 2.85% et 8.88% en fonction des différentes simulations réalisées sur certains types de transport.  
(Source ITLB Simulation et prévision) info : [www.itlb.be](http://www.itlb.be)

Pour notre part, nous avons analysé l'influence de cette mesure sur notre plan de transport et nous avons actualisé l'ensemble de nos tarifs « Transports internationaux » avec une augmentation prévisionnelle de 3.50%

A daté du 1 Octobre 2017, l'article TKMP repris sur nos facture n'utilisant pas l'indice itlb pour la taxe fuel sera mis à jour avec **7% à la place de 3.5%.**

Pour rappel, vous trouverez comme toujours une prévision mensuelle de notre calcul sur notre site WEB : <http://www.transports-driege.com/telechargement.php> « Documents »

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter.

Pour John Driege Sarl  
Gilles Golinvaux  
Directeur Général.